

Faculté d'administration
et échanges internationaux (AEI)

31 janvier et 1^{er} février 2013

L'Etat moralisateur

Colloque international

Paris-Est Créteil
LARGOTEC EA 4688

Avec le soutien du Département de philosophie de l'UPEC (Master d'éthique publique contemporaine), de l'Institut Hannah Arendt – Espaces Ethiques et Politiques (EEP) de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, de REGIMEN et de l'Unité de recherches « Santé, Ethique, Argent » – Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université de Tunis El Manar – Association tunisienne de droit de la santé (ATDS)

Première journée – jeudi 31 janvier 2013

Matinée

9h : accueil des participants

9h30 : Allocution de bienvenue

*Prononcée par Mme Lucie GOURNAY, Vice-présidente du Conseil scientifique de l'UPEC
Et M. Jean-David AVENEL, Doyen de la Faculté d'Administration et Echanges internationaux*

9h45 : Présentation du colloque

Cédric GROULIER, maître de conférences en droit public, UPEC, IPAG, LARGOTEC

10h : Propos introductifs – « Moralisateur, moraliste, moral, éthique : en quête d'une distinction des termes »

Eric FIAT, agrégé de philosophie, Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPMV), directeur de l'Institut Hannah Arendt/Espaces Ethiques et Politiques EA 4118

10h25 :

Première table ronde

Moralisation et techniques de direction des conduites

Sous la présidence de : Sophie DABBOU BEN AYED, *professeure de droit public, Université de Tunis El Manar (Tunisie), Unité de recherches « Santé, éthique, argent »*

Discutante : Hélène TESSIER, *avocate, psychanalyste, professeur, Université Saint Paul d'Ottawa (Canada), directrice du Centre de Recherche sur le Conflit, membre de REGIMEN*

« La "fiscalité comportementale" ou les fondements incertains de la morale par l'impôt »

Vincent DE BRIANT, enseignant en droit public, UPEC, Faculté d'AEI, LARGOTEC

10h50-11h05 : pause

« L'Hôpital (en)quête d'éthique »

Nicolas SALVI, directeur d'hôpital, doctorant en droit public, Université Montesquieu-Bordeaux IV

« La morale peut-elle être un instrument moderne de politique publique ? »

Sylvie THORON, professeure en sciences économiques, UPEC, Faculté d'AEI, LARGOTEC

11h55 : discussion

13h00 : déjeuner

Après-midi

14h30 :

Deuxième table ronde
Moralisation et projet politique

Sous la présidence de : Monique CASTILLO, *docteur d'Etat en philosophie, professeur à l'UPEC*

Discutant : Vincent DE BRIANT, *enseignant en droit public, UPEC, Faculté d'AEI, LARGOTEC*

« La moralisation de la vie publique »

Véronique BERTILE, maître de conférences en droit public, Université Montesquieu-Bordeaux IV, CERCLE (Centre d'études et de recherches comparatives sur les constitutions, les libertés et l'Etat)

« La morale en débat : le rapport entre l'Etat et les acteurs sociaux dans le débat préalable à la révision des lois de bioéthique en France de 2009 à 2011 »

Julien ANDREANI, doctorant en sociologie, Université de Provence-Marseille I, LAMES

15h20-15h35 : pause

« La Tunisie transitionnelle ou la tentation de l'Etat moralisateur »

Amel AOUIJ MRAD et Sophie DABBOU BEN AYED, professeures de droit public, Université de Tunis El Manar (Tunisie), Unité de recherches « Santé, éthique, argent »

16h00 : discussion

17h00 : cocktail

Seconde journée – vendredi 1^{er} février 2013

Matinée

9h : accueil des participants

9h30 :

Troisième table ronde
La moralisation et l'individu

Sous la présidence de : Amel AMOUJ MRAD, *professeure de droit public, Université de Tunis El Manar (Tunisie), Unité de recherches « Santé, éthique, argent »*

Discutante : Catherine ACHIN, *professeure de science politique, Université Paris-Est Créteil, Faculté d'AEI, LARGOTEC EA 4688, CRESPPA – UMR 7217 (Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris)*

Table paper : « L'égalité de genre : Etat moralisateur ou globalisation des normes de genre ? Réflexions à partir de l'exemple de la Bosnie-Herzégovine »

Hélène DELOMEZ, doctorante en science politique, UPEC, LARGOTEC, Université Catholique de Louvain-Mons, (Belgique)

« L'Etat moralisateur face aux femmes musulmanes »

Olivia BUI-XUAN, maître de conférences en droit public, Université d'Evry, Centre Léon Duguit, membre du groupe de recherches REGINE (Recherches et Études sur le Genre et les Inégalités dans les Normes en Europe)

« Le droit de la bioéthique : l'exemple d'un droit devenu moralisateur. Le maintien de l'interdiction de la gestation pour autrui par le législateur et le juge français »

Houry MOUSISIAN, doctorante en droit public, UPEC, LARGOTEC

10h20-10h35 : pause

« Gouvernance moralisatrice et servitude volontaire »

Dominique GLAYMANN, maître de conférences en sociologie, UPEC, Faculté d'AEI, LARGOTEC

« Rites d'institution, rites de moralisation ? L'Etat moralisateur et le symbolique »

Antoine MANDRET-DEGEILH, doctorant en science politique, Sciences Po Paris, Centre d'études européennes, ATER à Sciences Po Toulouse, LaSSP

11h25 : discussion

12h30 : déjeuner

Après-midi

14h :

Quatrième table ronde

La moralisation : stratégie politique et/ou juridique ?

Sous la présidence de : Véronique BERTILLE, *maître de conférences en droit public, Université Montesquieu-Bordeaux IV, CERCLE (Centre d'études et de recherches comparatives sur les constitutions, les libertés et l'Etat)*

Discutant : Dominique GLAYMANN, *maître de conférences en sociologie, UPEC, Faculté d'AEI, LARGOTEC*

« Les rôles de l'Etat moralisateur au sein de l'intervention humanitaire : fusion ou confusion »

Bernard HACOURT, maître de conférences associé, UPEC, Faculté d'AEI, LARGOTEC et Brigitte PIQUARD, maître de conférences associée, UPEC, Faculté d'AEI, Reader Oxford Brookes University, LARGOTEC

« Les recommandations sanitaires : entre moralisation et précaution »

Cédric GROULIER, maître de conférences en droit public, UPEC, IPAG, LARGOTEC

14h50-15h05 : pause

« Quand l'État fait la morale : les sanctions contre la désobéissance aux lois injustes et le rôle des tribunaux »

Hélène TESSIER, avocate, psychanalyste, professeur, Université Saint Paul d'Ottawa (Canada), directrice du Centre de Recherche sur le Conflit, membre de REGIMEN

« L'Etat moralisateur et le défi de la gouvernance »

Pierre VERCAUTEREN, professeur de science politique, Université catholique de Louvain-Mons (Belgique), LARGOTEC, secrétaire général de REGIMEN

15h55 : discussion

17h00 : conclusion

Comité scientifique

Catherine ACHIN, professeure de science politique, Université Paris-Est Créteil, Faculté d'AEI, LARGOTEC EA 4688, CRESPPA – UMR 7217 (Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris)

Monique CASTILLO, docteur d'Etat en philosophie, professeur à l'UPEC

Pascal COMBEAU, professeur de droit public, Université Montesquieu-Bordeaux IV, CERDARE – EA 505 (Centre d'Etude et de Recherches sur le Droit Administratif et la Réforme de l'Etat)

Eric FIAT, agrégé de philosophie, maître de conférences à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, directeur de l'Institut Hannah Arendt/Espaces Ethiques et Politiques – EA 4118

Cédric GROULIER, maître de conférences en droit public, UPEC, IPAG, LARGOTEC EA 4688, associé à l'Institut Maurice Hauriou – EA 4657 – Toulouse 1 Capitole

Anne LEVADE, professeure de droit public, UPEC, Faculté de droit

Sergiu MISCOIU, maître de conférences HDR en science politique, Faculté d'Etudes européennes, Université de Babes-Bolyai, Cluj-Napoca (Roumanie), directeur du département de relations internationales et d'études américaines, membre de REGIMEN

Philippe RAIMBAULT, professeur de droit public, directeur de l'IEP de Toulouse, LaSSP – EA 4175 (Laboratoire des Sciences Sociales du Politique), associé à l'Institut Maurice Hauriou (Toulouse 1 Capitole)

Hélène TESSIER, avocate, psychanalyste, professeure à la Faculté des sciences humaines et de philosophie, Université Saint Paul d'Ottawa (Canada), directrice du Centre de Recherche sur le Conflit, membre de REGIMEN

Sylvie THORON, professeure en sciences économiques, UPEC, Faculté d'AEI, LARGOTEC EA 4688

Pierre VERCAUTEREN, professeur de science politique, Université catholique de Louvain-Mons (Belgique), secrétaire général de REGIMEN

Comité d'organisation

Hamida BERRAHAL, responsable administrative du LARGOTEC, UPEC

Christophe CARRIERE, responsable du service des affaires générales, Faculté d'AEI, UPEC

Rajish PATTERN, technicien du service des affaires générales, Faculté d'AEI, UPEC

Didier BUVET, responsable du service de la reprographie, Faculté d'AEI, UPEC

Barbara DAMBREVILLE et Antoine GARRAULT, doctorants du LARGOTEC

Yves PALAU, maître de conférences HDR en science politique, UPEC, vice-président du CEVU, directeur du LARGOTEC

Cédric GROULIER, maître de conférences, UPEC

Problématique scientifique

Le présent colloque s'inscrit dans un cycle de recherches conduites par le LARGOTEC dans les domaines de la normativité et de la gouvernance. Il retient une démarche interdisciplinaire, en réunissant des chercheurs, nationaux et étrangers, issus de disciplines ayant la normativité et/ou l'Etat comme objet(s) d'étude(s) : droit, science politique, philosophie, sociologie et sciences économiques.

Il s'agit plus précisément de s'interroger sur certaines mutations de la normativité qui accompagnent la transformation de l'Etat.

Si ce dernier, contesté et concurrencé, inscrit aujourd'hui plus volontiers son action dans le cadre du partenariat et de la subsidiarité, cette direction moins autoritaire des conduites – dont rendent compte les thèmes de la régulation et de la gouvernance – repose sur un arsenal normatif marqué par le pluralisme : normes juridiques, normes techniques, normes morales, etc.

Parmi les registres normatifs mobilisés, voire combinés, par l'Etat, celui de la morale est loin d'être négligeable. En atteste la multiplication de postures étatiques que l'on pourrait qualifier de moralisatrices, en ce sens qu'il n'est pas rare que l'Etat se fasse « donneur de leçon » : soit en cherchant à promouvoir des valeurs morales, ou tout au moins à guider les conduites vers un ordre de valeurs considéré comme vertueux, soit en condamnant certains comportements jugés proprement immoraux ou contraires à ces valeurs éminentes.

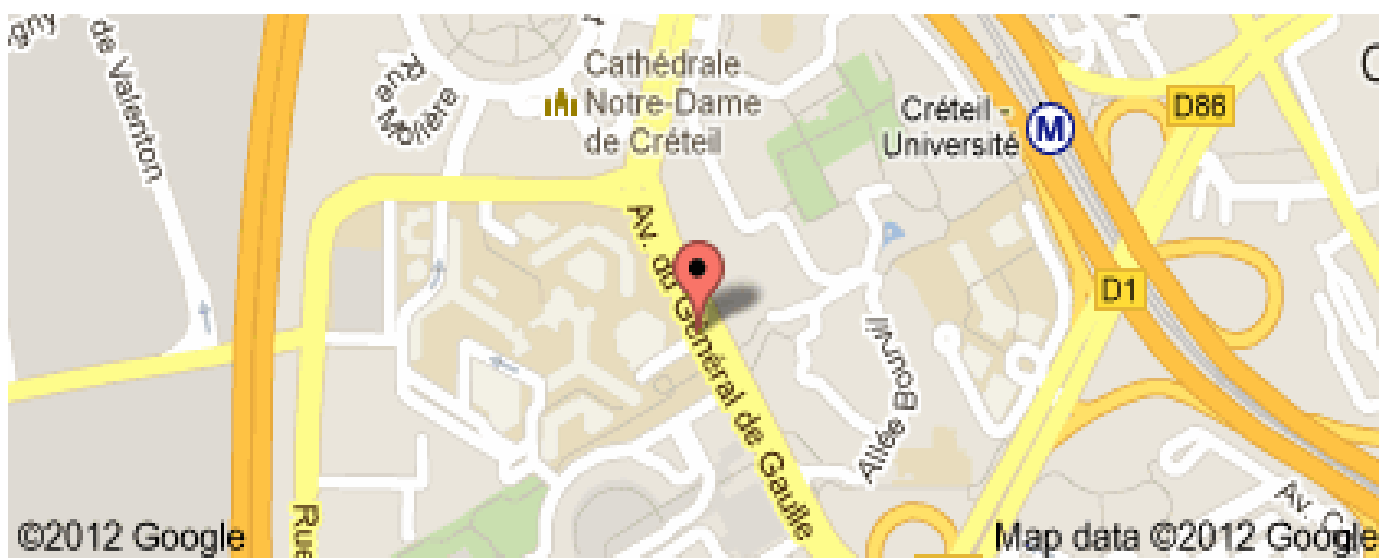
C'est cet « Etat moralisateur » que le colloque se propose d'appréhender :

- Dans ses manifestations d'abord : il s'agira d'identifier les domaines dans lesquels la tendance moralisatrice de l'Etat est la plus perceptible et de préciser les acteurs qui incarnent cet Etat moralisateur. Cette recherche repose notamment sur la mise au jour de discours et d'actions politiques qui, à l'échelle nationale et internationale, participent du phénomène. Une attention particulière sera portée aux normes juridiques édictées et utilisées à cette fin par l'Etat, qu'elles soient contraignantes (droit « dur » ou *hard law*) ou incitatives (droit « mou/doux » ou *soft law*).
- Dans ses motivations ensuite : l'Etat moralisateur agit-il de lui-même ou est-il le relai de groupes d'intérêts ? La moralisation procède-t-elle toujours authentiquement de la morale ou y a-t-il une porosité entre moral et souhaitable ? Dans quelle mesure participe-t-elle de l'intérêt général ? Il s'agit également de vérifier si l'Etat ne voit pas dans la moralisation un moyen de se réaffirmer, de compenser sa perte d'influence, voire de se protéger ?
- Dans ses implications enfin : quels sont les effets de la multiplication des postures et des normes moralisatrices sur les libertés individuelles ? Ces postures et normes participent-elles de la postmodernité étatique décrite par certains ? Sont-elles induites par le phénomène de la gouvernance qui implique de compenser par des normes collectives la liberté accrue conférée aux individus ? Sont-elles limitées à l'Etat occidental ?



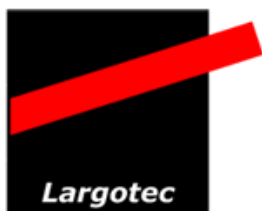
UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL
Centre multidisciplinaire de Créteil (CMC)
61, avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil Cedex

Faculté d'Administration et échanges internationaux
Bâtiment T – 3^{ème} étage



Accès

Métro Ligne 8 (station Créteil-Université)
Bus RATP 181 et 281 (station Créteil-Université)



Laboratoire de recherche sur la gouvernance publique
– Territoires et communication
EA 4688

largotec.u.pec.fr

Coordination : Hamida BERRAHAL
berrahal@u-pec.fr – tel : +33 (0)1 45 17 18 75